

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Geneviève Lemoyne

<https://www.cadre21.org/membres/badbc0de0e23c14123d7d69c>

Date d'obtention : 2022-03-08 14:28:17

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

les critères résument bien les nombreuses étapes de la méthode sexto comme la pertinence des éléments réflexifs, en plus d'être nombreux et variés. Ils sont compréhensifs et faciles d'utilisation avec des petites cases pour s'assurer d'avoir toutes faites les étapes. En plus d'être claires, concises et précises. Je trouve que visuellement l'aide mémoire est facilitant à la compréhension de la marche à suivre.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Tout ce qui est en lien avec des demandes externes des jeunes ne font pas partie de notre mandat donc ce n'est pas à nous de les traiter mais plutôt le système de police. tout ce qui est dans l'évaluation de l'incident avec la trousse est factuelle, bien précise en plusieurs points facile à l'utilisation. La nuance entre un acte impulsif et un acte malveillant occasionne des chemins différents.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Appeler les parents pour les informer de la situation en lien avec leur enfant soit comme victime ou soit comme investigateur. Rencontrer tous les jeunes concernés dans la situation et refaire à chaque fois tout le processus de la méthode sexto. Ce qui me semble assez long.